

Coqueluche



Mise à jour
04/11/2024

Autres dénominations
Bordetella Pertussis / Parapertussis

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Bordetella pertussis ou parapertussis

Réservoir

Personnes infectées, y compris adultes présentant une forme clinique atypique (sans accès de toux)

Mode de transmission



par des particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation, certaines interventions: ex. bronchoscopie, etc.



ce type de transmission se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur (gouttelettes > mains > yeux ou bouche)

Période d'incubation

7 à 10 jours (extrêmes 5 à 21 jours)

Durée d'infectiosité

Infectiosité maximale lors de la phase catarrhale initiale. Par la suite, diminution progressive de l'infectiosité qui devient négligeable 3 semaines après le début de la phase paroxystique, même si persistance des symptômes.

En présence d'un traitement antibiotique efficace, jusqu'à 5 jours après le début du traitement.

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles Gouttelettes

Placement



Chambre individuelle



Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)

Durée des mesures

- > Jusqu'à 5 jours après le début du traitement antibiotique
 - > Pour les cas suspects et qui n'ont pas reçu de traitement antibiotique, maintien des Mesures Additionnelles jusqu'à la fin de la toux, au maximum 3 semaines après le début des symptômes
-

Signalétique

- > Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 - > Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
 - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
 - > Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
-

Matériel de soins

- > Réservé au patient pendant la durée de la maladie
 - > Privilégier le matériel à usage unique.
 - > Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)
-

Transport

- > Port du masque de soins par le patient

-  Literie et chemise du patient propres
 -  Désinfection du lit
 -  Avertir le service de destination et le transporteur pour qu'il prenne les mesures adéquates
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
 -  Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
-

Circulation

-  Maintien en chambre jusqu'à 5 jours après le début du traitement
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
 -  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en entrant et sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- Les personnes malades ne doivent pas avoir de contact avec des enfants non vaccinés pendant:
 - 5 jours si ces personnes sont sous traitement antibiotique
 - 3 semaines en cas de non traitement antibiotique
 - Les enfants vaccinés de manière incomplète et qui ont eu des contacts avec une personne malade ne doivent pas fréquenter les lieux d'accueil de la petite enfance pendant 3 semaines
-

Mesures en cas d'épidémie

- Cohorte possible lors d'épidémie
 - Se référer aux recommandations de l'unité HPCI
-

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

Enquête d'entourage et prophylaxie post-expositionnelle selon directives du service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat, pas nécessaire si simple passage dans la chambre



Oui, lors des soins de physiothérapie respiratoire et lors des soins de trachéostomie

Masque de soins



Masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient,



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Prophylaxie post-expositionnelle recommandée dans certains cas. Se référer au service HPCI et à la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient
 -  désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
 -  Idéalement, changement de rideau de separation a la sortie du patient



Si paravent nettoyage au quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
